



Conseil Communal Reisdorf

Séance publique du 09 février 2018

Présents : Jean-Pierre Schiltz, bourgmestre ; Anouk Hientgen, Patrik Nipperts, échevins ;
Hélène Diederich, Jean-Paul Dimmer, Daniel Mander, Sonia Marques De Oliveira, Antoine
Vesque, conseillers ;
Alain Kremer, secrétaire communal ;

1. Signature des délibérations de la dernière séance du conseil communal

Les conseillers signent les délibérations de la dernière séance du conseil communal.

2. Approbation du plan de gestion 2018 pour la propriété forestière de la commune de Reisdorf

L'approbation du plan de gestion 2018 pour la propriété forestière de la commune de Reisdorf a été reportée à l'unanimité des voix à la prochaine séance du conseil communal.

3. Approbation d'un projet pour la mise en état de la voirie rurale (travaux extraordinaires)

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix le projet élaboré par l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture concernant les travaux d'entretien extraordinaires de la voirie rurale pour l'exercice 2018 et s'élevant à 77.250 €.

4. Désignation de membres pour les commissions consultatives communales

Suivant résultat du vote secret, le conseil communal décide de désigner comme membres effectifs, les personnes ci-après :

Commission d'intégration

Anouk HIENTGEN, Sonia MARQUES DE OLIVEIRA, Mehdi BAGHAI-ARASSI, Vanda PARIS, Raymond SERRES, Elisabeth THEIS, Josephine WAGNER

Commission d'environnement

René HIENTGEN, Kelly OSWALD, Luc SAUBER, Mike SCHMIT, Margot SIMON, Josephine WAGNER, Luc WEYDERT

Commission des bâtisses

Nicolas DEWEZ, René HIENTGEN, Francine KIESCH, Dick OKKERMAN, Marc ROEDER, Nadine SCHANNEL, Daniel THEIS

Commission de communication et de culture

Anouk HIENTGEN, Henri JAMINON, Sandra MANDER, Sylvie MICHELS, Pascal ORIGER, Nadine SCHANNEL, Margot SIMON

Commission scolaire

Sonia MARQUES DE OLIVEIRA (présidente), Rojan BAGHAI-ARASSI, Martine MEYERS, Nathalie OKKERMAN, Nadine SCHANNEL, Monique DIEDERICH, Luc KRAUS, Claude FIEDLER, Elisabeth PURAYE

5. *Budget rectifié 2017 et budget 2018*

- **Budget rectifié 2017**

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix le budget rectifié de 2017 qui est arrêté avec un boni définitif de 1.631.266,96 € au service ordinaire et un boni de 187.916,68 au service extraordinaire.

- **Budget 2018**

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix le budget 2018 qui est arrêté avec un boni définitif de 286.521,87 € au service ordinaire.